Commune de Villecerf

Séance du C.C.A.S. du 4 mars 2023

élargie au conseil des Sages et aux représentants des commissions Patrimoine et Fleurissement

Présents :

- **Élus** : François DEYSSON, Jacques ILLIEN, Mélanie LAMOTTE, Emmanuel CENDRIER
- **Non élus** : Béatrice de ROYS ROBINSON, Laetitia CENDRIER, Jacques DELANNOY
- **Invités du conseil des Sages, de la commission Patrimoine et de la commission Fleurissement** : Béatrice de ROYS ROBINSON, Marie-Claude BONNET, Jacques DELANNOY, Annie VANNESTE-POTHIER, Agnès DEYSSON, Claude LAZARO, Dominique BRIANE.

Personnes excusées (C.C.A.S.) :

- Charles-Louis de ROYS, Nadia LEFAY, Corinne SKRZYP, Josette MUGUET, Sadia GRANA.

Secrétaire de séance : Mélanie LAMOTTE a été élue secrétaire de séance.

1. Validation du Compte-rendu de la dernière réunion du 22 octobre 2022

Le compte-rendu de la séance du 22 octobre 2022 est validé, à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Questions du C.C.A.S.

- **Familles en difficultés financières : que peut proposer le C.C.A.S. ?**

  Si une famille nous sollicite, nous la mettons en contact avec l'Espace des Habitants, qui est en mesure d'analyser les besoins réels de la famille. L'EDH peut ensuite conseiller et accompagner les personnes, pour des demandes d'aide auprès des organismes sociaux.

  Par exemple, en 2022, la directrice de l'école avait identifié plusieurs familles, potentiellement en difficulté, pour le règlement des frais de la classe Découverte. Nous avions mis en relation ces familles avec l'EDH, ce qui avait débouché sur une aide de la Croix Rouge, pour l'une d'entre elles.

  Du côté des personnes âgées, il n'y a pas de difficultés financières, car les familles pourvoient à leurs besoins.

  En complément de ces aides, si nécessaire, le C.C.A.S. a la possibilité d'utiliser une partie de la somme qui lui est allouée, par le conseil municipal, chaque année, mais uniquement vers les personnes résidant à Villecerf.

  En ce qui concerne **le coût de l'énergie** :

  - Le chèque énergie est accessible à de nombreux foyers qui doivent en faire la demande. Les informations sont consultables sur le site internet villecerf.fr/actualités. Un rappel sera fait sur les réseaux sociaux.
  - ENEDIS a développé pour les communes un outil qui permettra d'identifier les foyers en difficulté de paiement.

  Pour rappel, la cellule **France Services de l'EDH** apporte une aide aux démarches en ligne. Un affichage sera effectué sur les panneaux municipaux, à l'APC et si possible au No Stress.

- **Référent communal Égalité :**

  Emmanuel Cendrier est nommé référent à l'Egalité. Il a pour mission d'aiguiller les personnes en difficulté vers des structures adaptées (Parole de Femmes à Montereau), notamment les femmes ou hommes victimes de violences conjugales, mais aussi de veiller à ce que les décisions ou événements, organisés sur la commune, respectent l'égalité (ne pas exclure garçons ou filles

de certaines activités habituellement genrées). Pour assurer ce rôle difficile, il bénéficiera d'une formation, le 14 avril 2023.

Cette information a été mentionnée dans le journal municipal et sera relayée par boitage et affichage, après la formation.

Les membres de l'assemblée saluent l'engagement d'Emmanuel CENDRIER, sur un thème aussi délicat à déceler et à accompagner.

Ce thème sera abordé lors de la prochaine cérémonie d'accueil des jeunes majeurs (le 10 juin).

3. Actualités municipales

3.1. Candidature de la commune au label départemental "Village de Caractère"

Rappel du contexte :

- le Conseil départemental de Seine-et-Marne octroie, chaque année, à un ou plusieurs villages, le label *"Village de caractère"*. L'objectif est de promouvoir une offre touristique et patrimoniale dans ces villages. Ce label est accordé pour 5 ans, renouvelables.
- Notre commune souhaite s'engager dans cette démarche, afin que les atouts de notre commune soient reconnus, notamment sur le plan du patrimoine bâti, du patrimoine naturel et du dynamisme culturel et associatif.
- L'obtention de ce label permettrait à notre commune de se développer, du point de vue du tourisme, par la visite de points remarquables de notre commune, grâce, notamment, aux nombreux circuits de randonnées existants.
- Notre commune dispose également d'une offre de café-commerce-restauration, grâce au No Stress, ainsi que des gites sur Villecerf et sur des communes circonvoisines.

Plusieurs membres du conseil des Sages, de la commission Patrimoine ou de la commission Fleurissement travaillent, avec les élus, sur une brochure de candidature. Le projet est présenté au C.C.A.S.

La brochure sera mise en forme et éditée par Louise BOUSSER (société LB-COM) puis déposée à la commission départementale, à la mi-avril.

3.2. Zone humide et projet ENS

Le projet d'Espace Naturel Sensible, sur les marais de l'Orvanne, a fait l'objet d'une première réunion de coordination entre le Département, l'EPAGE, Seine-et-Marne Environnement, la commune de Moret-Loing-et-Orvanne et la commune de Villecerf, le 9 février 2023.

En effet, la création d'un ENS, à cheval sur les deux communes, présente de nombreux atouts et les services de l'Environnement du Département y sont favorables.

La prochaine étape consistera à définir, précisément, le périmètre, sur chacune des communes, de cet ENS. Une fois l'ENS mis en place, un droit de préemption s'appliquera, sur les parcelles situées dans le périmètre.

En ce qui concerne la maîtrise foncière actuelle, nous espérons obtenir un accord de Mme CONSTANTIN-VASSEUR quant à l'acquisition, par l'EPAGE, d'une partie, voire de la totalité, de ses parcelles situées le long du chemin de la Perche et qui renferment une mare très intéressante, en termes de biodiversité.

3.3. Travaux 2023

- **Réhabilitation des Prés de la Forge**
  Le plan de l'Avant-Projet Définitif est présenté. Deux demandes de subvention ont été déposées pour financer ces travaux, l'une au titre de la DSIL, dans le cadre de la revalorisation des friches industrielles, l'autre au titre du Fonds Vert, dans le cadre de la transition énergétique.

  Pour la rénovation de la toiture, l'installation de panneaux photovoltaïques est envisagée, soit par le biais d'un tiers-investisseur, soit à notre charge, avec réutilisation du surplus d'électricité dans les bâtiments communaux.

  Les travaux seront lancés en fin d'année 2023.

- **Signalétique**
  La troisième phase, qui inclut la place Marquis de ROYS, sera terminée en 2023. Une lame-titre est prévue sur le panneau, pour nommer la place ; une autre lame identifiera, également, la maison des associations, près de la porte d'entrée.
  Question : Le hameau de Saint Ange fera-t-il l'objet d'une signalétique ?
  Réponse : Ce n'est pas prévu pour l'instant. Le hameau étant situé sur la D22, la signalétique reviendrait au Département.

- **Chemin de la Perche**
  L'inspectrice des sites 77 (Mme DEBROIZE) et la directrice du CAUE (Mme DUTERTRE) ont validé le projet de rénovation, par désimperméabilisation, du chemin haut de la Perche, très dégradé. Une joue centrale, en pavés de grès, séparerait deux allées végétalisées, avec des plantes rases.

  Ces travaux ont fait l'objet d'une demande de financement, au titre du Fonds vert.

- **Poursuite des travaux de rénovation énergétique à l'école**
  Après les travaux subventionnés, en 2021 et 2022 (chaudière, portes de l'élémentaire, une partie des fenêtres de la maternelle, radiateurs de la maternelle), l'isolation du grenier de l'école élémentaire et le changement des dernières huisseries de l'école maternelle seront lancés, sur 2023 et 2024.

- **Eclairage public**
  Les armoires électriques seront bientôt toutes en service, avec des horloges astronomiques intégrant les heures de lever et coucher du soleil, permettant l'extinction nocturne ; la moitié des lampes (soit 148 points lumineux) sera remplacée par des LED, sur 2023 et 2024.

- **Jardin de la mairie**
  Au début du dernier mandat, Abel BARRAULT avait décidé de léguer, à la commune, la somme de 124 000€, à la seule condition d'entretenir sa tombe. Le conseil municipal avait pris la décision de lui rendre hommage, en donnant son nom à l'ancien cimetière, avec l'idée de lui donner une nouvelle destination, celle d'un jardin partagé.

  Un premier chiffrage, par Jean-Paul LENFANT, pour créer un accès pour les personnes à mobilité réduite, au moyen d'un système de rampes, préalable à son ouverture au public, se révéla beaucoup trop onéreux (35 000 €) ; le conseil municipal suivant, ayant appris la vente du terrain GOURDET, idéalement situé pour offrir l'accès PMR espéré, depuis le sentier des Sablons en venant de la route d'Episy, décida de le préempter, pour 6 000 €.

Claude LAZARO pilotera les travaux de requalification de ce jardin, à commencer par l'ouverture du mur situé entre les parcelles du jardin et la parcelle acquise. En 2023, nous ferons les études pour une réalisation, à partir de 2024. Il s'agit d'un projet structurant, conjuguant à la fois une valorisation de notre patrimoine et un projet centré sur le vivre ensemble. À ce titre, Marion et Lola (Service civique) ont commencé à relancer la réflexion sur l'aménagement de ce jardin (verger avec vigne, espace mémoriel, espace biodiversité...), initiée par l'ancien conseil municipal. Cette réflexion sera menée, conjointement, avec les commissions Patrimoine et Fleurissement.

- **Sécurisation de la rue grande**
  En 2023, des panneaux et marquage 30km/h seront installés.
  En 2024, à la fin de la période expérimentale, les îlots en dur seront installés.

3.4. Formations Gestes qui Sauvent

Une formation *Gestes qui sauvent,* animée par un pompier de Moret, a été proposée aux agents municipaux, responsables d'associations, gérants du No Stress, enseignantes et élus, soit une trentaine de personnes.

Les consignes d'utilisation du défibrillateur autonome extérieur (D.A.E.), installé à l'entrée de la maison des associations, font partie du contenu de cette formation.

Pour rappel, le défibrillateur avait été mis en place par le Foyer rural, en 2013 et une formation à ~~sur~~ son utilisation avait été réalisée, à cette occasion.

3.5. Projets artistiques pour la jeunesse (fresque et graff)

Deux projets artistiques sont proposés pour les jeunes, au printemps.

Le premier vise à réaliser une fresque paysagère, au dos du lavoir, abîmé par des graffitis sauvages. Il est porté par l'AJV et encadré par l'artiste Hassan EL GROUA.

Le second vise à décorer l'abri du banc de touche, au City stade, au moyen d'un Graph, pour en atténuer l'impact visuel, tout en permettant aux jeunes de s'approprier le mobilier public, pour en prendre soin. Il est porté par la mairie et encadré par L'ATELIER GRAPH.

3.6. Prochaines animations et cérémonies :

- **19 mars** : Opération Forêt Belle l'après-midi.
- **2 avril** : LOTO du Foyer rural
- **8 avril** : Chasse aux œufs de Pâques, organisée par le service Périscolaire.
- **15 avril à 18h** : Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et des bébés.
- **30 avril à 11h** : Cérémonie de commémoration à la Stèle du Pimard, organisée par l'AMSud77 - suivi d'un verre de l'amitié à la maison des associations.
- **Du 27 avril au 4 mai** : réalisation d'une fresque au dos du lavoir par l'AJV
- **5 mai** : Atelier Foot Free Style pour les jeunes au City Stade (organisé par la mairie)
- **8 mai** : Commémoration de l'armistice 39-45
- **13 mai** : Spectacle pour enfants, organisé par les parents élus (Les Petits Villecerfois)
- **18 mai** : Brocante du Comité des Fêtes
- **4 juin** : Initiation à la reconnaissance des rhopalocères (papillons) par Seine-et-Marne Environnement
- **10 juin à 18h** : Cérémonie des jeunes majeurs en mairie
- **17 juin** : Réalisation d'un graph par les jeunes sur l'abri du City stade.
  Festival international de la Harpe, concert à l'église de Villecerf
- **23 juin** : Remise des dictionnaires aux 7 CM2 et célébration du départ en retraite de Marie-Françoise FILLON, à 18h30. A 20h30 : Boum de l'AJV.

4. Actualités Patrimoine

4.1. Mise en place du chemin de croix

Annie VANNESTE-POTHIER et Béatrice de ROYS ROBINSON sont à l'origine du projet de restauration du chemin de croix.

Jeanne LEMEUNIER et Denise PAQUET ont nettoyé les stations avec l'aide d'Elizabeth de VIGNERAL.

Annie VANNESTE-POTHIER, Denise PAQUET, Béatrice de ROYS ROBINSON et Elizabeth de VIGNERAL ont déterminé les emplacements des panneaux, et les agents municipaux ont préparé les fixations.

Le chemin de croix est finalement en place et sera béni par le prêtre le vendredi 30 mars.

4.2. Statues de Saint Martin et Saint Fiacre

Saint Fiacre est restauré, placé à gauche de l'autel ; nous attendons encore la sculpture de Saint-Martin promise par François BARBIER.

4.3. Pupitre de la croix St Vincent

Le pupitre est prêt et sera installé au cours du printemps 2023.

4.4. Mise en valeur des gravures du mur de la mairie

Pour leur mise en valeur et leur protection, on mettra en place, sur chacune des gravures, une plaque transparente en plexiglass avec un texte explicatif.

4.5. Mise en valeur de la roue PICARD

Les feuillets placés par Marie-Claude près de la roue PICARD (délibération municipale et explicatif) à la maison des associations seront mis en forme sur un panneau en dur.

4.6. Déblaiement du pied du panneau RMMV sur le chemin pavé

Marie-Claude a déblayé le tour du panneau RMMV. Elle demande à ce que le panneau soit tourné et la roche, située à son pied, retirée.

5. Questions diverses

Monsieur DELANNOY signale :

- **Des comportements à risque d'usagers du City stade (jeu avec des bouteilles de verre)**
  De même que lorsque des jeunes ont brulé des déchets au sol, ces jeux constituent des risques pour la salubrité et la sécurité publique. Le maire ou un adjoint doit être prévenu dès le constat de ces actes pour pouvoir intervenir auprès des auteurs au plus tôt.
- **La difficulté d'accès au passage piéton sur la D403 entre la rue du Pot au lait et la route de la Justice (marche du trottoir)**
  Un reprofilage du trottoir sera demandé à la direction des routes du Département.
- **Des passages de plus en plus fréquents de véhicules sur la rue du Pot au lait, pour rejoindre la route de Lorrez-le-Bocage, depuis la route de Nemours**. A surveiller.

La réunion est clôturée à 12h10

Prochaine réunion : le samedi 10 juin à 9h30

Signatures

François Deysson, président	Mélanie Lamotte, vice-présidente	Jacques Illien	Louis de Roys (absent)	Emmanuel Cendrier	Nadia Lefay (absente)
Béatrice de Roys Robinson	Jacques Delannoy	Corinne Skrzyp (absente)	Sadia Grana (absente)	Josette Daniel (absente)	Laetitia Cendrier